

# Lettre d'information du bassin versant du Couesnon



**Joseph Boivent**

Président du Syndicat du  
bassin versant du Couesnon  
Et de la CLE du SAGE  
Couesnon

## Editorial

Nous venons de subir une sécheresse historique que la pluviométrie récente peine encore à résorber. Les collectivités sont plus que jamais mobilisées pour travailler à l'anticipation des crises futures en affinant les connaissances et en étant plus volontaires sur les actions de préservation de la ressource en eau. Ce qui ne doit pas, pour autant, oblitérer les efforts de chacun pour préserver la qualité de l'eau...

Qui n'a jamais observé quelqu'un jeter son mégot sur le trottoir et le pousser du bout du pied dans la grille d'eau pluviale ? C'est pratique, le déchet disparaît du champ de vision, du paysage ... le problème est résolu.

Mais où va ce mégot ? Où vont cette bouteille, cette paille en plastique, ou encore ce masque anti covid une fois entraînés vers ces avaloirs par l'eau de pluie ? Et bien, tous ces déchets finissent par atterrir dans la rivière la plus proche et dans la mer, et c'est là que les problèmes commencent !

Nous sommes tous choqués voire scandalisés par ces images de tortues s'étouffant avec un sac plastique ou par ces grandes étendues de plastique formant dans nos océans ce que certains appellent le 7ème continent. Les conséquences de cette pollution sont bien plus importantes qu'on ne l'imagine.

L'objectif « zéro déchet plastique en mer en 2025 » du plan Biodiversité adopté par le Gouvernement en 2018 est certes ambitieux mais de toute évidence nécessaire. C'est pour répondre à son 4ème axe : Sensibiliser, informer et éduquer, que les membres de la CLE du SAGE Couesnon ont décidé de mettre en place « La mer commence ici », une opération que cette lettre vous permet de découvrir.

Très bonne lecture !



**Au sommaire**

La mer commence ici p.2

Actualités p.5

# La mer commence ici

## Pollution plastique : de la terre à la mer !

En remplaçant progressivement le bois, le papier, le caoutchouc naturel, le coton ou le métal, **le plastique est devenu omniprésent dans les produits de notre quotidien**. Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (1), la production de plastique est passée de 2 millions de tonnes en 1950 à 348 millions de tonnes en 2017 et devrait doubler d'ici 2040.

Au-delà des problèmes de pollution de l'air, de consommation d'énergie et donc de réchauffement climatique induit par cette industrie pétrochimique, la production d'objets plastiques, souvent à usage unique, engendre des déchets qui ont des impacts très néfastes pour nos rivières et nos océans.

**Près de 10 millions de tonnes de déchets plastiques se déversent chaque année dans les mers** affectant plus de 800 espèces animales marines et côtières.

Si une petite part de cette pollution provient des activités maritimes (pêche, tourisme, transport), **la principale source du plastique en mer est issue de nos déchets quotidiens délaissés volontairement ou non sur l'espace terrestre**.

En ville, l'eau de pluie ruisselle sur les surfaces imperméabilisées (toiture, trottoir, parking, route ...) et sont évacuées par les avaloirs vers nos rivières, entraînant avec elle tous les déchets plastiques qu'elle rencontre : bouteilles, emballages, mégots, sacs, couverts, coton tiges, masques, poussières de pneus ...

Tous ces déchets se retrouvent donc dans nos cours d'eau et au final dans la mer. En effet, les eaux pluviales bénéficient rarement d'un système de traitement efficace pour retenir ces déchets.

La contamination plastique des milieux aquatiques peut aussi provenir de l'eau des égouts. Les fibres synthétiques issus

du lavage des vêtements ou les micro-billes exfoliantes des cosmétiques et des gels douches ne sont pas efficacement éliminés par les stations d'épuration.

Les conséquences de cette pollution plastique sont multiples : **les macrodéchets peuvent étouffer les oiseaux et animaux marins, voire perforer leur tube digestif**.

L'ingestion des microplastiques (<0,5 cm) par les coquillages ou les larves de poissons contamine potentiellement toute la chaîne alimentaire. De récentes études ont mis en évidence la présence de microplastique dans les selles et le sang humain. **L'entrée de ces microplastique dans nos tissus ou fluides biologiques n'est sans doute pas anodine**.

De plus les déchets plastiques constituent des supports pour de nombreux microbes, virus ou contaminants chimiques et favorisent donc leur propagation dans nos organismes.

A travers son plan « zéro déchet plastique en mer » dévoilé en 2018, la France s'est donnée pour ambition d'arrêter la pollution plastique en mer dès 2015 (2). Elle vise également la fin de tous les emballages en plastique à usage unique d'ici 2040. Certains sont déjà interdits : vaisselle jetable en lot, coton tige, paille, boîte en polystyrène expansé.

Au-delà des déchets plastiques, l'eau de pluie va également entraîner d'autres polluants que sont les détergents, les pesticides, les peintures, les hydrocarbures ou encore les déjections canines. Et là aussi les impacts sont nombreux sur la biodiversité, les activités économiques et de loisirs.

(1) [www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communique-de-presse/journee-historique-dans-la-campagne-de-lutte-contre-la](http://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communique-de-presse/journee-historique-dans-la-campagne-de-lutte-contre-la)

(2) [www.ecologie.gouv.fr/dechets-marins](http://www.ecologie.gouv.fr/dechets-marins)

## Le chemin de l'eau de pluie



En ville, l'eau de pluie tombe et ruisselle sur les toitures, la voirie et les parkings



puis est évacuée par les avaloirs vers le réseau d'eau pluvial



**L'eau pluviale n'est pas traitée par une station d'épuration (contrairement aux eaux usées issues de nos maisons).**

(Un éventuel bassin tampon permettra une très légère dépollution)

Elle est donc rejetée directement vers la rivière, avec tout les déchets qu'elle a entraînée avec elle.



Rivières



Mer



En France 1000 mégots sont jetés par terre toutes les secondes. Un mégot contient 2500 substances toxiques et pollue à lui seul 500 litres d'eau !

## Communiquer, Sensibiliser, Expliquer ...

### « La mer commence ici » sur le bassin versant du Couesnon

La campagne de sensibilisation « La mer commence ici » voit le jour dans les années 2010 dans le sud de la France. Des centaines de communes ont dès lors mis en place cette opération sur leurs territoires.

L'action principale consiste à implanter un marquage à proximité immédiate des avaloirs d'eau pluviale permettant de rappeler aux passants que ces avaloirs ne sont pas des poubelles, et que tous les déchets s'y engouffrant finiront leur course à la mer. L'objectif est donc de diminuer drastiquement la pollution des rivières et de la mer.

Initiée en 2020 par le Syndicat des bassins côtiers des marais de Dol de Bretagne sur la partie ouest de la baie du Mont-Saint-Michel, et à la demande de la Commission Locale de l'eau du SAGE Couesnon, l'opération a été étendue en 2022 sur les quatre communes les plus peuplées du bassin versant du Couesnon : Pontorson, Val Couesnon, Maen Roch et Fougères.

Ce sont donc 100 macarons en lave émaillée colorée (ou en bronze pour les sites patrimoniaux remarquables) qui ont



Les membres de la CLE du SAGE Couesnon présentant l'opération « La mer commence ici »

été implantés et associés à une campagne d'affichage de communication.

L'opération a été financée par le Syndicat du bassin versant du Couesnon, les communes participantes, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les régions Bre-

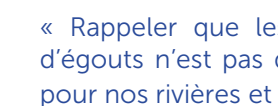
tagne et Normandie. Le visuel du macaron a été dessiné par l'association Cœur Emeraude et l'affiche réalisée par le Syndicat des bassins côtiers des marais de Dol de Bretagne.

### La parole aux communes participantes

« Il faut que chacun prenne conscience que l'eau d'ici arrive tôt ou tard en baie du Mont-Saint-Michel, avec, si on n'y prend pas garde un cortège de déchets et de polluants » **Diana Lefeuvre**



« Cette action est essentielle et complémentaire à notre opération de mise en place de cendriers permettant le recyclage des mégots. D'autant plus que la proximité de la baie est immédiate à Pontorson et que ses eaux ne se renouvellent que tous les 5 ans » **Vincent Bichon**



« Rappeler que les avaloirs d'eau pluviale ne sont pas des bouches d'égouts n'est pas du luxe. Cette opération ne pourra qu'être bénéfique pour nos rivières et la mer » **Matthieu Jouvence**



« Nous réalisons régulièrement des campagnes de ramassage de déchets. Sensibiliser les habitants est la clef du succès, nous avons donc tout de suite accepté de participer à l'opération » **Thomas Janvier**

Aidez nous à sensibiliser !

Découper et diffuser l'affiche « La mer commence ici »



Affiche réalisée par Imprimerie Doloise, SBC Dol, @ K. Havard

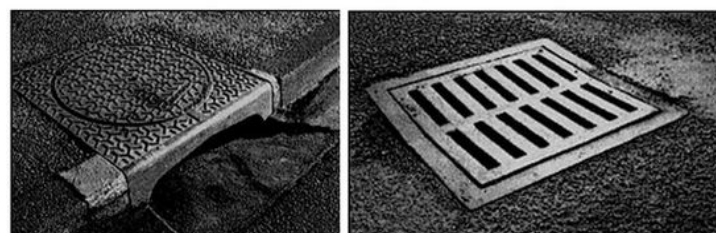
# Tout ce que vous jetez par terre, finit dans la mer...

via les grilles d'évacuation des eaux de pluie.

Alors adoptez le bon geste, ne jetez plus de déchets sur la voie publique, mais à la poubelle !



Plus d'infos sur : [www.bassin-couesnon.fr](http://www.bassin-couesnon.fr)



**Attention, les avaloirs d'eau pluviale ne sont pas des poubelles**

Déchets, mégots de cigarettes, chewing gums, peinture, détergents y sont interdits !!!



# Parmi les actualités

... et toutes les actualités sur notre page facebook

## Un ambitieux contrat territorial 2023-2025 : 11 millions d'euros pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

En 2022, les collectivités présentes sur le bassin versant du Couesnon se sont regroupées afin de rédiger ensemble une nouvelle stratégie ambitieuse pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Elles ont voté pour une augmentation du budget dans le contrat territorial 2023-2025. Il passe ainsi de 4,3 millions d'euros à 11,2 millions d'euros.

L'objectif est d'atteindre 34% des masses d'eau en bon état d'ici 2027 sur le bassin versant du Couesnon (aujourd'hui 5% des

masses d'eau sont en bon état).

Ce contrat territorial contient trois types d'actions :

**Milieux aquatiques** pour la restauration des cours d'eau et des zones humides

**Bocage** pour la protection et la restauration des haies, talus et bosquets

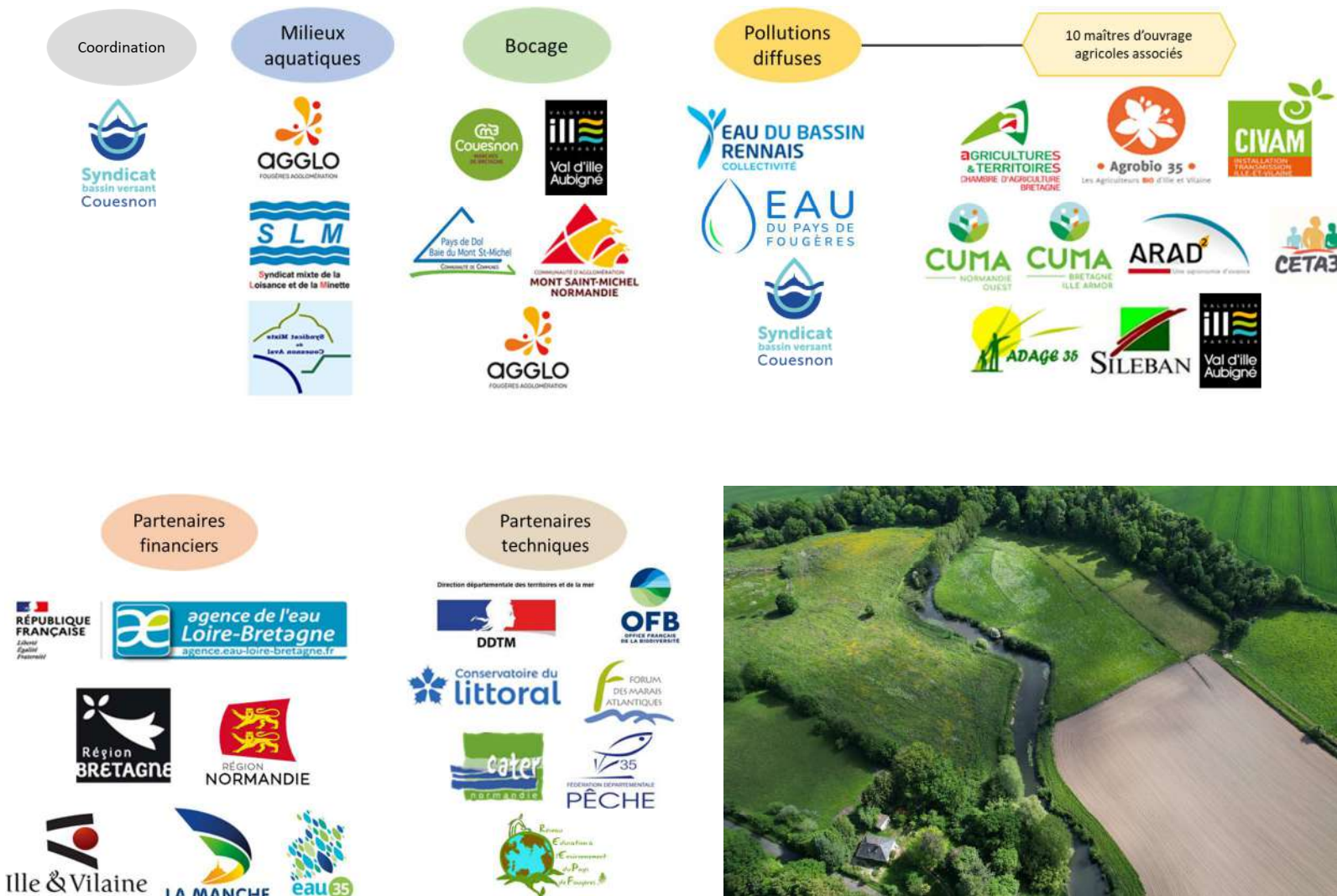
**Pollutions diffuses** pour la diminution des pesticides, nitrates et autres substances polluantes présents dans l'eau et la lutte contre l'érosion des sols.

Au total, ce sont 20 maîtres d'ouvrage qui travailleront ensemble aidés par leurs partenaires financiers et techniques. La signature officielle du contrat est prévue le 20 janvier 2023 à Maen Roch.

Pour plus d'informations :

Emmanuelle Gauthier, coordinatrice du contrat, Syndicat du bassin versant du Couesnon 02 30 96 33 06

Voici les nombreux acteurs du contrat :



Le Couesnon à Val Couesnon (Antrain)

## Histoire d'un cours d'eau qui retrouve le soleil ... et des arbres !

Mardi 12 juillet 2022, 14h, lieu dit La Grouennerie à Romagné, la pelleuse donne son premier coup de godet. Objectif des travaux : remettre à ciel ouvert un ruisseau busé au début des années 2000. Situé en tête de bassin versant, ce petit affluent du Couard participe à l'alimentation de la rivière de la Minette.

Le busage d'un cours d'eau est l'altération la plus néfaste pour les écosystèmes et compromet complètement les capacités auto-épuratoires des rivières.

Sa remise à ciel ouvert par le Syndicat Loirance Minette permettra de retrouver une biodiversité aquatique intéressante et de dépolluer plus efficacement l'eau.

Près de 150 m ont donc été débusés en 2022, les 350 m restants le seront en 2023. La terre décaissée a permis la création d'un talus le long du cours d'eau

qui sera planté par Fougères Agglomération cet hiver. Le programme Breizh bocage permettra également au nouvel exploitant agricole (vaches laitières) de redécouper ses parcelles situées à proximité en plantant de nouvelles haies bocagères.

L'exploitant a également bénéficié d'un accompagnement agronomique de la part d'Eau du Pays de Fougères et Agrobio 35.

Pour plus d'informations :

Nicolas Sourdin - Syndicat Loirance Minette - 02 99 18 57 85

Maëla Hardouin - Fougères Agglomération - 02 57 06 03 68

Aline Le Féon - Syndicat du bassin versant du Couesnon - 02 99 99 22 51



Travaux de remise à ciel ouvert du cours d'eau en juillet 2022

## En quête d'eau : Devenez observateur



Comment évoluent nos cours d'eau ? Quelle est la situation hydrologique dans une région, à un moment donné ? Quelles sont les relations entre nappes souterraines et rivières ? Quel est l'impact du changement climatique sur nos cours d'eau ? Autant de questions qui demandent une observation régulière de l'écoulement des cours d'eau.

L'Office Français pour la Biodiversité (OFB) propose **En quête d'eau**, un programme de sciences participatives qui capitalise sur l'Observatoire national des étiages (Onde).

L'objectif est d'améliorer la connaissance de l'écoulement des cours d'eau en augmentant les observations visuelles : grâce à une démarche collaborative, l'enjeu est de créer un réseau élargi d'observateurs pouvant suivre un plus grand nombre de cours d'eau sur une période elle-même étendue. Avec la mise à disposition d'outils de collecte proposés par sur le site internet, il devient possible de densifier les données collectées sur l'écoulement des cours d'eau.

Pour plus d'informations :

[enquetedeau.eaufrance.fr](http://enquetedeau.eaufrance.fr)





**Syndicat du bassin versant du Couesnon**

Directeur de publication : Joseph Boivent  
1 rue Louis Lumière - Parc de l'Aumallerie  
35133 La Selle-en-Luitré  
02 99 99 22 51  
accueil@bassin-couesnon.fr

Pour suivre toutes les actualités :

[www.bassin-couesnon.fr](http://www.bassin-couesnon.fr)

 [facebook.com/syndicat.du.bassin.versant.du.couesnon](https://facebook.com/syndicat.du.bassin.versant.du.couesnon)

